4 mars 1756.

+ Comtat d'avignon

Nous soussignés Commissaires nommes pour
apprecier un instrument envoyé a lacademie
royalle de chirurgie par Monsieur brouillard Mtre
~~a~~ chirurgien a lisle + avons examiné
avec attention le modele dudit instrument
avec un memoire instructif sur ses usages.
le modele qui est tres imparfait et sur lequel
il est difficile de juger de linstrument meme
nous a parue estre une copie ~~tres~~ plus imparfaitte
de celuy qui a eté inventé et presenté a la compagnie
par Monsieur levrette notre confrere, specialement
destiné a extraire la teste separée du corps de lenfant
et restée seule dans la matrice. il est de meme que
celuycy composé de trois branches qui nous
ont parue moins longues + et plus etroittes. que celles de linstrument
de Mr levret, elles sont arrestées ensemble ~~par~~
lextremité opposée au manche par le moyen dune
rivure en forme de lentille ou de goutte de suif
une de ces trois branches est ~~fixe~~ et immobile
~~et~~ les deux autres ~~se eloignent~~ sont mobiles
et seloignent ~~egalement~~ a distances egales de la
premiere. la seule difference qui nous a parue
consiste dans le moien par lequel les branches

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 32 d.4 n° 125

seloignent et se rapprochent les unes des autres
cet instrument nous a dailleurs parue estre une
imitation ~~parfaitte~~ entierre de celuy de Monsieur levrette,
de quoi il est apropos dobserver que Monsieur broullard
ne fait nulle mention, a cela pres seulement
quen comparant le model de linstrument de
Mr broullard avec linstrument meme de Mr
levrette celuy cy nous paroit plus fini et plus
propres a remplir les usages auxquels il est destiné.
Les utilités que Mr broullard attribue a son
instrument sont les memes que celles que Mr levrette
a donné au sien, il lemploie non seulement a
extraire la teste separée du corps de lenfant et
restée seule dans la matrice, mais encore a degager
la teste arrestée et prise sous le detroict des os du bassin
soit quelle se presente la premiere soit que lenfant
ait esté retourné et ait le corps deja sorti.
nous trouvons du rapport entre ces deux autheurs
Jusque dans ses observations memes citées par Mr br.
qui ressemblent beaucoup a celles qui ont esté
rapportées par Mr levrette. ensorte que nous avons
beaucoup de peine a nous defendre de lopinion

que ~~et~~ linspection de linstrement de M.r Leveille, et la lecture de la brochure qui en donne la description et en expose les usages, n'ait beaucoup aidé M.r brouillard a la Composition ~~de son instrument~~ d'as[?] ainsi qu'a celle de son memoire.

nous n'approfondissons pas davantage cette idee dont la discussion pourroit n'etre pas avantageuse a M.r brouillard. ~~et~~ nous reconnoissons Monsieur Lev pour seul autheur de lespece ~~d'ins~~ de tire tete dont il est ycy question et sans porter de jugement absolue sur les proprietés attribuées ~~que M.r de linstrument~~ a son instrument par M.r brouillard que nous ne pouvons separer de celuy de m.r Lev nous nous contenterons de decider que celuy ~~deux~~ cy est beaucoup plus propre a remplir les ~~[illegible]~~ usages auquel il est ~~[illegible]~~ destiné que celuy de M.r brouillard que Laccademie ne peut ny admettre ny reconnoitre.

a paris ce 17eme Mars 1756. Gervaij

[signature]

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE